

M. GREEN: Dans ce cas, la situation est tout à fait différente au Canada, où le Conseil national de recherches, simple service de l'État, est chargé de la direction, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis où la direction est confiée à des sociétés privées et à des universités.

Le TÉMOIN: C'était la différence essentielle entre eux et nous dans l'ensemble de leurs travaux de guerre. Leur méthode de direction était celle que je viens de dire. Au Canada, les travaux sont exécutés sous la direction du Service des Mines, du Conseil de recherches de la défense, du Conseil national de recherches et d'autres organismes, tandis que le principe adopté aux États-Unis consiste à concéder des contrats à des laboratoires qui, cependant, sont virtuellement des laboratoires officiels. Tous leurs fonds sans exception sont assurés par le gouvernement.

M. COLDWELL: Ce sont les universités et non les compagnies qui entreprennent les travaux préliminaires?

Le TÉMOIN: Dans les laboratoires comparables aux nôtres, l'université se contente d'accepter le contrat et d'organiser un personnel scientifique. Le professeur universitaire ordinaire n'a normalement rien à voir à toute l'affaire.

M. GIBSON: Travaillent-ils en régie intéressée ou simplement au prix coûtant?

Le TÉMOIN: Je dois vérifier ce point, mais je suis tout à fait certain que les universités ne versent pas un sou à cette fin.

M. MURPHY: Les compagnies industrielles non plus?

Le TÉMOIN: Oui. Il est probable que les contrats des unes et des autres prévoient la même stipulation.

*M. Green:*

D. Le résultat de cet état de choses ne pourrait-il pas être celui-ci: la divulgation du secret étant permise, les entreprises industrielles des États-Unis ne seront-elles pas beaucoup mieux à même de faire des progrès et d'utiliser les inventions?—R. Non, pas d'après ce qu'elles exécutent dans des installations comparables aux nôtres.

D. Il existe aux États-Unis des établissements d'un genre que nous n'avons pas du tout au Canada?—R. Il y existe de très grands établissements de production.

D. Le Canada pourrait-il exploiter avec profit de tels établissements?—R. C'est là évidemment soulever l'une des questions que pose notre ligne de conduite générale: jusqu'à quel point le Canada devrait-il progresser dans ce domaine?

M. Low: Quels sont au juste les produits fabriqués dans ces usines?

Le TÉMOIN: Des corps fissionables.

M. Low: En vue d'obtenir du combustible aussi bien que des bombes atomiques?

M. COLDWELL: Monsieur Mackenzie, dans quelle mesure l'industrie canadienne s'est-elle intéressée à l'utilisation des corps qui pourraient être mis à sa disposition maintenant? Voudriez-vous en donner une idée?

Le TÉMOIN: Il y a trois domaines ouverts à l'initiative privée et je me reporte de nouveau au témoignage de M. Lilienthal. Dans le premier, celui de l'extraction minière, on a montré un grand esprit d'initiative. Si ma mémoire est fidèle,